

Parti socialiste neuchâtelois

Section de Laténa
Daniel Rotsch – Secrétaire
Sous-les-Ouches 1
2074 Marin-Epagnier



Parti socialiste
Laténa

PROCES – VERBAL
Assemblée générale
8 février 2024
Salle de la Justice – Saint-Blaise

Début de séance : 20h00

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Procès-verbal du 13 décembre 2023 (AG constitutive)
3. Modification partielle des statuts
4. Bilan des comptabilités unifiées
5. Préparation des listes de candidat-es et organisation de la campagne électorale communale 2024
6. Sites Internet
7. Divers

1. Bienvenue et appel

Présidente de séance : Pascal Giron Lancuist, Nathalie Steullet Wintgens

Présents-tes : Pascal Giron Lancuist, Nathalie Steullet Wintgens, Paola Attinger-Carmagnola, Eric Flury, Andres Britz, David Wintgens, Thomas Zeller, Marc Borel, Lionel Giron, Lionel Jourdan, Pierre-André Rubeli, Alain Jeanneret, Marc Renaud, Nicolas Droz, Vanessa Renfer, Julien Boureau, Célia Jeanneret, Sophie Wang, Marianne Jacot, Jérémie Vaucher, Anne-Claude Cosandey, Marie-Carmen Marti, Nathalia Orsetti, Claude Borel.

Excusés-ées : Serge Wehrli, Philippe Mattmann, Philippe Von Bergen, Sandrine Minguelly, Olivier Blanchoud, Nathalie Müller, Michel Muster, Christine Cornu, Maurice Binggeli, Jean-Claude Berger, Silvia Carollilo, May Rousseau, Abraham Doblado, Nicolas Morand.

2. Procès-verbal du 13 décembre 2023 (AG constitutive)

A traiter :

Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 décembre 2923

Discussions :

Néant

Décision :

Procès-verbal validé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Modification partielle des statuts

A traiter :

Intégration du mode de signatures dans les statuts.

Proposition : mode de signature collective à deux. Droits de signatures : la présidence, les personnes qui ont la fonction de caissier·ère et/ou de secrétaire.

Texte mis en discussion – Art. 14, al.5 (nouveau) :

⁵*La section est engagée par la signature collective à deux de la personne qui la préside, ou de l'une des deux personnes qui se partagent la présidence, et de la personne chargée de la caisse ou de celle chargée du secrétariat.*

Discussions :

Néant

Décision :

Modification partielle des statuts acceptée à l'unanimité

4. Bilan des comptabilités unifiées

A traiter :

Ouverture d'une nouvelle comptabilité PS Laténa. Les trois caissiers des anciennes sections de Hauterive, La Tène et Saint-Blaise ont bouclé leurs comptes au 31.12.2023. Ils ont été vérifiés par les vérificateurs respectifs des anciennes sections. Le montant des liquidités est de 54'530.07 francs. Dès que le nouveau compte bancaire au nom du PS Laténa sera ouvert, les comptes bancaires des anciennes sections seront soldés en faveur de la nouvelle section.

Discussions :

La discussion s'engage sur la décharge des trois comités des anciennes sections. Il est en effet indispensable de les décharger des activités de l'exercice 2023. Un vote dans ce sens est demandé (ne figure pas à l'ordre du jour). La présidence met la proposition pour approbation de l'assemblée. Pas d'opposition, mais les caissiers des anciennes sections ne votent pas.

Décision :

Décharge est donnée aux comités des anciennes sections à la majorité (moins trois voix – sans le vote des caissiers des anciennes sections).

5. **Préparation des listes de candidat-es et organisation de la campagne électorale communale 2024**

A traiter :

1. Lancer l'organisation de la campagne des élections communales 2024.
2. Informations générales sur le processus électoral.
3. Dresser la liste des candidat-es qui se présentent pour les élections communales. Tirage au sort pour l'ordonnancement sur la liste.
4. Information sur les dates pour le « shooting » photo chez Marc Renaud, photographe à Saint-Blaise. Ce dernier propose aux candidat-e-s de prendre directement rendez-vous avec lui.
5. Deux types d'affiches officielles sur le réseau SGA à divers emplacements à Hauterive, Saint-Blaise et Marin (pas de support SGA à Enges). De plus il y aura un affichage « sauvage ». Sur les affiches figureront le nom, prénom, profession. Un flyer en trois parties sera édité. Au dos du flyer figurera un message avec trois thèmes proposés par le PSN, uniques pour tous le Canton : 1. Transport public à prix réduit, 2. Un enfant, une place en structure d'accueil, 3. Un médecin disponible à 10 minutes de chez soi. Ces thèmes seront déclinés aux couleurs locales sur le flyer. Une partie sera consacrée sur les actions menées durant la dernière législature. Le comité propose de créer trois groupes de travail pour rédiger des textes sur les thèmes de campagne.
 - I. Santé – Alain Jeanneret, Sophie Wang, Marianne Jacot
 - II. Structure d'accueil – Jérémy Vaucher, Nathalie Steullet, Nicolas Droz
 - III. Transport public – David Wintgens, Lionel Giron, Daniel Rotsch

Discussions :

Des informations précises sont données sur le fonctionnement du système de vote à la proportionnelle. La question se pose sur le principe d'une alliance avec d'autres parties.

La discussion s'engage sur la mise en avant des valeurs socialistes. Il faut éviter de s'allier avec une autre formation.

Le comité de campagne fonctionnera dans la composition du comité de la section. D'autres personnes sont bien entendu bienvenues pour participer au comité de campagne.

Une question se pose sur la relation entre les thèmes de campagne et le contexte particulier de Laténa qui est en création. Il n'est pas évident d'en faire la relation. Au contraire, on a le sentiment que le spectre des thèmes de campagnes est toutefois assez large pour inclure les éléments dressés lors du processus de fusion.

La discussion s'engage sur la mise en valeur des travaux des groupes de travail lors du processus de fusion.

Organisation de trois stands, tractage et distribution de roses les 21 mars, 23 mars et 30 mars 2024. Envoi d'un sondage pour les inscriptions par la présidence.

Un appel est lancé pour connaître les candidat·e·s. Il y a 22 candidat·e·s qui se sont annoncé·e·s. Des nouvelles inscriptions seront toujours possibles au-delà de l'assemblée générale (dernier délai 22.02.2024). Dépôt de la liste le 26.02.2024 à 12h00. IL EST CAPITAL QUE LA LISTE S'ETOFFE ENCORE. Les nouvelles annonces sont à faire auprès de la présidence ou par l'adresse électronique contact@ps-latena.ch.

Décision :

- L'Assemblée générale prend position contre une alliance avec une autre formation politique
- Validation : sur les affiches figureront que le nom, prénom, profession.

6. **Sites Internet**

A traiter :

Basculement des sites des sections de Hauterive, Saint-Blaise et La Tène sur un seul site de la section PS Laténa. Le nouveau site Internet est en ligne : www.ps-latena.ch

Discussions :

Néant

Décision :

Néant

7. **Divers**

- Le prochain congrès du PSN aura lieu le 9 mars 2024.
- Actions PS : Le PSN sollicite les sections pour tenir des stands en lien avec la votation nationale du 3 mars 2024. On distingue trois lieux probables, à Saint-Blaise, Hauterive et Marin. Le temps est compté. On décide de tenir un seul stand à Hauterive le 09.03.2024 de 10h00 à 12h00
- Une liste sera éditée avec les adresses du comité, des candidats et candidates.

L'assemblée est close à 22h45

Marin, le 9 février 2024

Rédacteur du PV – Daniel Rotsch